

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2026_C_028

CREATION ET INSTALLATION DE LA CONFERENCE DES MAIRES

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT NEUF AVRIL, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Joé BEDIER**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **16/04/2026**.

Le nombre des membres en exercice est **47**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
41	6	1	47

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Adelaïde CERVEAUX, Madame Anne CHANE-KAYE-BONE-TAVEL, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Bruno ROBERT, Monsieur Laurent RAMASSAMY, Madame Sarah SALAH-ALY, Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Monsieur Mario MOREAU, Monsieur Johnny PAYET, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Mayline BRENNUS, Madame Juanita CANIGUY, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Monsieur Olivier DESIRE, Monsieur Patrice ELLAMA, Monsieur Christian GOTTE, Madame Asmahane ISSIMAILA HAMIDA, Monsieur Jean Michel JAUZE, Monsieur Matthieu K/BIDY, Monsieur Xavier MANDRIN, Monsieur Gilles NAZE, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Sylvie PAYET, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Monsieur Dominique PRIX, Madame Doly RAMSAMY, Madame Gilberte RAYEPIN MOUTOUSSAMY, Madame Nina ROGER, Madame Valentine SERRANO, Madame Marina SITAYA, Madame Marie May TESCHER, Madame Marie Linda VIRAPIN KICHENIN, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Monsieur Laurent VIRAPOULLE, Madame Evelyne VOISIN

ETAIENT ABSENTS :

Madame Odile DAMOUR

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Dominique PANAMBALOM donne procuration à Monsieur Dominique PRIX, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Madame Sonia ALBUFFY, Monsieur Mario EDMOND donne procuration à Madame Nina ROGER, Madame Sidoleine PAPAYA donne procuration à Monsieur Mario MOREAU, Madame Nathalie SEYCHELLES donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA, Monsieur Jérémy VIDOT BONDAL donne procuration à Monsieur Jean-Paul CONSTANT

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Mayline BRENNUS qui accepte, a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2026_C_028

CREATION ET INSTALLATION DE LA CONFERENCE DES MAIRES

Dans le cadre de la loi relative à l'engagement dans la vie locale et proximité de l'action publique et conformément à l'article L. 5211-11-3 du code général des collectivités territoriales, la création d'une conférence des maires dans les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre est obligatoire lorsque le bureau communautaire ne comporte pas l'ensemble des maires des communes membres

La conférence des maires est un organe de gouvernance visant à renforcer le dialogue entre les maires et discuter sur des décisions impactant : les compétences communales, les ressources et les projets communautaires stratégiques.

La conférence, réunissant l'ensemble des maires est présidée par le président de l'EPCI ; elle se réunit sur un ordre du jour au moins déterminé à l'initiative du président ou dans la limite de 4 fois par an à la demande d'un tiers des maires,

- **VU** la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-11-3 ;

Considérant,

• l'obligation de créer une conférence des maires dans la mesure où le bureau communautaire de la CIREST ne comprend pas l'ensemble des maires de la communauté d'agglomération ;

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 47 « Pour »,

- **D'APPROUVER** la création de la conférence des Maires de la CIREST,
- **DE VALIDER** l'installation des six membres de la conférence suivants :

Membre	Fonction
Monsieur Jeannick ATCHAPA	Maire de Bras-Panon
Monsieur Joé BEDIER	Maire de Saint-André
Monsieur Johnny PAYET	Maire de la Plaine des Palmistes
Monsieur Patrice SELLY	Maire de Saint-Benoît
Madame Sidoleine PAPAYA	Maire de Salazie
Monsieur Jean Michel VERGOZ	Maire de Sainte-Rose

- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.



Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance
Madame Mayline BRENNUS

Envoyé en préfecture le 13/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le 13/05/2026

ID : 974-249740093-20260429-2026_C_028-DE



**Pour extrait conforme ,
Le président de la CIREST**

Joé BEDIER